

Le Fil D'INFOS #5

Mai
2021

Lettre de l'Association des maires et présidents de communautés de Maine-et-Loire

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Le 23 octobre dernier, vous m'avez confié l'honneur de présider notre association départementale. Je me suis engagé à donner une nouvelle visibilité à notre association, de manière à replacer les maires et les communes au cœur de l'action territoriale. A cette fin, je rencontre régulièrement M. le Préfet qui est à l'écoute des communes ainsi que le président du Département. J'ai souhaité également m'exprimer régulièrement via des communiqués de presse pour rappeler que l'avis des maires doit être pris en considération, et les sujets ne manquent pas en ce moment : crise sanitaire, dotations... Sur ce dernier point, j'ai évoqué le caractère tardif des notifications DETR et DSIL. Ma démarche a abouti puisque vous avez reçu un courrier vous informant de la situation de vos dotations, ce qui évite d'attendre l'arrêté d'attribution qui, souvent, intervenait en juin ou juillet de l'année en cours.

Les membres du conseil d'administration sont régulièrement consultés et j'ai la volonté de les associer. Ils animent notamment les commissions qui ont été créées et je souhaite qu'elles soient un espace de réflexion et de construction.

Depuis le début de l'année, de nombreuses conventions ont été signées avec nos partenaires du quotidien. Cette lettre trimestrielle est destinée à vous informer régulièrement de notre action, mais aussi à leur donner la parole.

Je suis à la disposition de chacun pour répondre à vos interrogations et faire remonter vos préoccupations.

Philippe CHALOPIN

AGENDA DE L'AMF49

20 et 27 juin 2021 : élections départementales et régionales — **Lundi 12 juillet 2021** : réunion du conseil d'administration de l'AMF 49 – **Samedi 18 septembre 2021** : assemblée générale de l'AMF 49 à Angers – **Mardi 16 au jeudi 18 novembre 2021** : congrès des Maires de France à Paris

COVID-19 LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES, SOLIDAIRES DES COMMERCES LOCAUX

PAGE 2



LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES, SOLIDAIRES DES COMMERCE LOCAUX

L'appui économique des commerces locaux ou dits « de proximité » est une compétence traditionnellement exercée par les communes, les groupements s'attachant de leur côté plus particulièrement aux aspects structurants de la politique commerciale. La crise sanitaire actuelle a conduit les communes et leurs partenaires à trouver de nouvelles formes d'aides aux commerces, permettant de maintenir l'activité commerciale malgré les contraintes énormes pesant sur les acteurs économiques. Les différentes aides prodiguées par les collectivités pour le développement économique des territoires sont aussi un outil de résistance aux crises. L'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire en France depuis mars 2020 a révélé l'importance du rôle que les collectivités ont à jouer en la matière.

Au sein du département, certaines communes ont pu d'abord actionner le levier de l'immobilier en délibérant sur le montant des loyers durant la période de crise, lesquels ont pu bénéficier de rabais plus ou moins importants, voire même d'un abandon de perception tenant compte, pour certains commerces, de l'impossibilité totale d'exercer leur activité en raison des restrictions sanitaires.

À Gennes-Val-de-Loire, par exemple, un brocanteur a pu bénéficier d'un mois de gratuité pour tenir compte de la fermeture imposée lors du second confinement.

Si les commerçants souffrent des conditions d'exercice traditionnelles de leur activité rendues très difficiles par les mesures sanitaires, certains

ont expérimenté des nouveaux services : ainsi, dans une commune, la surface louée à un commerçant a été augmentée en raison du développement d'un service de dépôt-retrait de colis. La commune de Beaupréau-en-Mauges propose pour sa part aux internautes [un annuaire des commerçants en ligne](#). Sur le territoire du Saumurois, un partenariat entre la ville et Saumur-Val-de-Loire a abouti à la création d'une plate-forme globale permettant à la fois [l'information des commerces sur les aides possibles](#) (Fonds de résilience notamment)

Le numérique comme moyen de lutte contre la crise

Les opérations commerciales, type émissions de bons d'achat, sont couramment relayées par des plateformes numériques dédiées.

A Segré-en-Anjou Bleu, par exemple, une opération de soutien des commerces par l'émission de bons d'achat via une plateforme numérique a été lancée. L'opération 1 euro acheté = 1 euro offert s'est étendue lors du second confinement du 4 décembre 2020 au 31 mars 2021.

Cette opération a ainsi vu la collectivité engagée à hauteur de 60 000 euros. La commune de Baugé-en-Anjou a également œuvré en faveur du pouvoir d'achat local en soutenant la mise en place de bons d'achat dans les commerces locaux. C'est ainsi plus de 75 000 € qui ont été investis dans le commerce local. Là encore, l'outil

numérique a été choisi pour mettre en œuvre une politique de soutien à l'économie, dans le strict respect des mesures sanitaires.

→ **En savoir plus sur les bons d'achat : www.beegift.fr**

UNE SYNTHÈSE DES AIDES RÉALISÉE PAR LA CCI

« En marge de la crise de la COVID, le soutien à l'innovation des entreprises reste au cœur des politiques locales. C'est ainsi que le comité de pilotage « Innovation commerciale en milieu rural » qui regroupe notamment la Caisse des Dépôts et Consignations, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre d'Agriculture, le Département de Maine et Loire, la Région des Pays de la Loire et les communautés à fiscalité propre du département, étudie l'ensemble des moyens innovants dont la mise en œuvre permet le développement des entreprises.

À cet effet, les services de la CCI ont relevé dans un tableau synthétique l'ensemble des dispositifs de soutien proposés aux entreprises dans les quatre domaines suivants : le numérique, l'accompagnement/conseil, les investissements/aménagements et les tiers lieux. Obtenir le tableau : [télécharger](#) ↓

#JESOUTIENSLECOMMERCELOCAL
du 4 décembre 2020 au 31 mars 2021

OPÉRATION BONS D'ACHAT
1 € acheté = 1 € offert
Segré-en-Anjou-Bleu double votre mise jusqu'à 25 €



Commandez votre bon sur
www.beegift.fr

+ Infos www.segreetenanjoubleu.fr




UNE AIDE POUR LES PROJETS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Le Département offre aux collectivités, EPCI et communes, un dispositif d'ingénierie territoriale afin de les épauler dans leurs projets. Le service d'ingénierie rédige des rapports, des diagnostics ou des fiches à destination des acteurs. Les nombreux dossiers concernent des domaines vastes comme les solidarités, l'environnement, les routes, l'urbanisme, l'économie, la culture, l'organisation des ressources humaines, l'habitat, le numérique, l'énergie. Ces travaux sont rendus possibles grâce au large réseau de partenaires à travers tout le territoire. L'ingénierie territoriale est aussi un moyen privilégié pour mettre en place les plans du Département avec les plans gérontologiques ou la revitalisation des centres-bourgs.

Composé de 9 agents, le service Ingénierie territoriale met en œuvre et coordonne l'offre d'ingénierie territoriale pour les collectivités de Maine-et-Loire en mobilisant les directions du Département et les partenaires du [Réseau Anjou ingénierie territoriale](#).

Les champs d'intervention sont les suivants :

- Solidarité et action sociale
- Insertion
- Eau et rivières
- Environnement et développement durable
- Aménagement, urbanisme, habitat
- Économie et tourisme
- Routes, infrastructures et numérique
- Culture et patrimoine
- Constructions publiques, bâtiment
- Ressources humaines, organisation

L'assistance aux collectivités peut se traduire par la production de notes, de rapports synthétiques, de prédiagnostics, de fiches techniques ou de mise en relations d'acteurs.

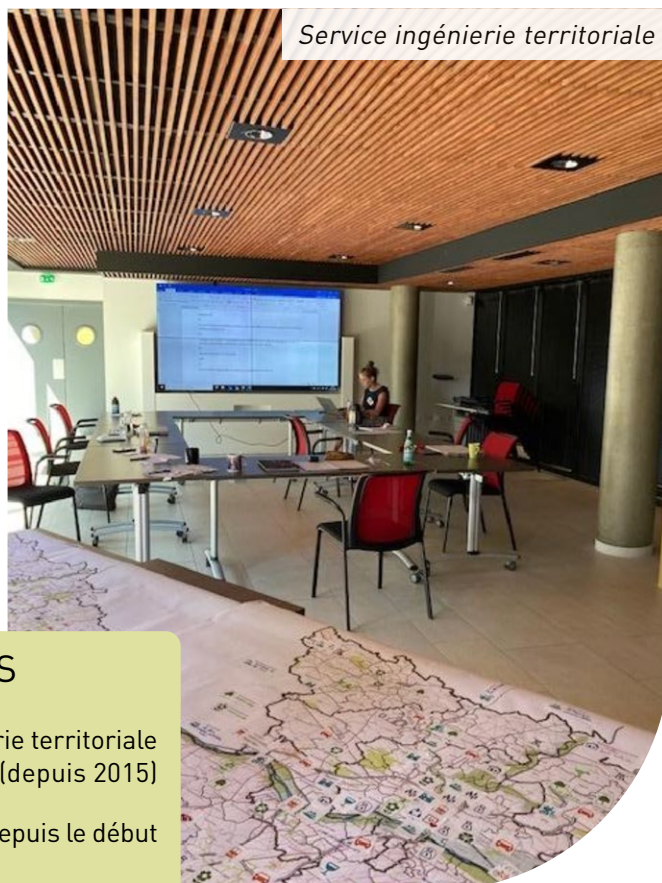
Le service Ingénierie territoriale est également en charge de l'animation et de la coordination du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP), de l'observation territoriale ainsi que de l'animation du Réseau Anjou ingénierie territoriale.

Enfin, il propose un avis sur les documents de planification des territoires, au regard des

politiques publiques du Département.

Les projets phares :

- Plans gérontologiques à l'échelle de territoires
- Accompagnement dans l'élaboration des projets d'habitat seniors
- Aménagement et revitalisation de centre-bourgs
- Projets de territoires
- Contrats locaux d'engagement
- Journée technique du réseau AIT sur la revitalisation des centres-bourgs



CHIFFRES-CLÉS

Plus de **500** missions d'ingénierie territoriale départementale durant le mandat (depuis 2015)

Une **20^{ne}** de missions nouvelles depuis le début de l'année 2021.

LES INFOS DE L'ASSOCIATION DES MAIRES

Les chartes et partenariats

- [Charte élagage](#) le 10 mars 2021
- [Partenariat La Poste](#) 14 décembre 2020
- [Partenariat MNT](#) le 14 décembre 2020
- [Partenariat CDOS 49](#) le 8 avril 2021
- [Partenariat Ligue contre le Cancer](#) le 22 avril 2021
- [Partenariat Département](#) le 26 avril 2021
- [Partenariat RCF pour l'organisation d'émissions radiophoniques sur les territoires](#)

Les commissions de l'Association

- [Intercommunalité et communes nouvelles](#)
- [Ruralité et Commerce](#)
- [Europe](#)
- [Très Haut Débit et usages](#)
- [E-collectivités et démocratie participative](#)
- [Patrimoine et Tourisme](#)

Les actions

- [Concertation sur la contribution au SDIS 49](#)
- [Contribution Stratégie Départementale Ruralité](#)
- [Contribution sur les priorités du Plan de Relance européen](#)
- [Concertation avec la Préfecture sur l'application des mesures sanitaires](#)

PUBLICATION DES CARNETS DE L'AMF49 SUR LE RETOUR D'EXPERIENCES DANS LES COMMUNES NOUVELLES



De nombreuses communes nouvelles ont été créées en Anjou lors du précédent mandat. Afin de permettre aux élus ayant participé à la mise en place de ces communes nouvelles d'échanger sur leurs pratiques, l'Association a organisé six réunions d'une demi-journée sur les thèmes suscitant les principales interrogations des élus. Chacun de ces thèmes a fait l'objet d'une restitution écrite sous forme de synthèse non nominative des apports et échanges. Ce recueil rassemble l'ensemble de ces restitutions.

→ [Télécharger la plaquette](#)

En Bref

[Guide AMF sur la cybersécurité](#)

Pour prévenir les risques d'attaques informatiques, les élus doivent s'interroger sur les menaces qui pèsent sur leur collectivité et mener les actions préventives nécessaires. Ce guide, rédigé avec le soutien de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), apporte des conseils pratiques de prévention, mais aussi en cas de cyberattaque.

[Communes nouvelles, la révolution silencieuse](#)

Ce reportage-vidéo a été réalisé par l'AMF, en partenariat avec la Banque des Territoires. Il met en lumière les projets portés par les communes nouvelles et porte également un regard sur l'avenir et les enjeux du regroupement volontaire des communes, en ce début de mandat.

[Enjeux et réglementations de la haie bocagère](#)

L'AMF 49 a été partenaire, avec la Direction Départementale des Territoires et la Chambre d'Agriculture de la réalisation et de la diffusion de cette plaquette informative.

[Le maire, employeur territorial](#)

L'AMF, le CNFPT et le FNCDG publient un guide sur ce thème, afin d'accompagner les exécutifs locaux ainsi que leurs équipes dans leurs nouvelles fonctions et présenter les évolutions réglementaires récentes.

[Guide sur le plan de relance](#)

Le ministère de l'Économie et des Finances a mis en ligne un guide pratique et synthétique sur les aides financières qu'ils peuvent demander dans le cadre du plan de relance.